

la douleur de Sa Majesté et pour assurer Sa Majesté que la Chambre participe, avec l'attachement le plus affectueux et le plus soumis, à tout ce qui concerne les sentiments et les intérêts de Sa Majesté.

Je propose que nous approuvions cette adresse qu'a déjà adoptée la Chambre basse. Comme elle exprime mon sentiment, point n'est besoin de commentaires de ma part.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables membres du Sénat, inutile d'ajouter que l'honorable leader du Gouvernement dans cette Chambre a exprimé le sentiment de toute l'Assemblée en proposant la motion que nous appuyons de tout cœur.

(La motion est adoptée).

SUITE DE LA DISCUSSION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE

Le Sénat reprend l'examen interrompu hier, du discours prononcé par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la session, et de la motion de l'honorable M. Schaffner tendant à l'adoption d'une adresse en réponse à ce discours.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Honorables membres du Sénat, je ne pourrais, même si je le voulais, et je ne voudrais même si je le pouvais, violer ou ignorer la longue tradition, qu'on ne se fait jamais faute d'observer, de féliciter les parrains de la motion à l'étude.

Des souvenirs me viennent à l'esprit, et je m'arroe en quelque sorte les fonctions de juge expérimenté de la qualité et de la valeur de ces discours. Quand je suis entré au Parlement, en 1883, j'ai entendu, pour la première fois, proposer et appuyer l'adresse en réponse au discours du trône. Tout nouvellement élu, j'étais rempli d'idéal, et peut-être d'illusions; je me rappelle fort bien avec quel intérêt on a alors écouté les discours. Le jeune Tupper, comme on l'appelait alors et qui est devenu sir Charles Hibbert Tupper, proposait l'adresse qu'appuyait Josiah Wood, du Nouveau-Brunswick. Ces deux hommes ont tenu, par la suite, les promesses qu'ils donnaient alors.

Depuis, j'ai été témoin de quarante-six ouvertures de sessions et j'ai donc entendu le double de ce nombre de discours prononcés par les parrains des adresses en réponse aux discours du trône. J'ose dire que mes deux collègues tiennent une place d'honneur dans ce défilé historique. De plus, une particularité m'a frappé. Les premiers discours que j'ai écoutés, comme les derniers entendus dans cette enceinte, n'ont jamais comporté aucune critique des membres ni de la politique du cabinet.

L'honorable M. DANDURAND: Bravo!

L'hon. M. WILLOUGHBY.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Voilà une coutume bien établie et dont on a toujours scrupuleusement respecté la lettre aussi bien que l'esprit. Je me suis parfois demandé ce qui arriverait si, à notre époque troublée, l'un ou l'autre des parrains de la motion, ou tous les deux, décidaient d'exprimer le fond de leur pensée, c'est-à-dire leurs vues bien sincères sur les ministres et leur programme politique. Je ne verrai pas une innovation si surprenante, ni aucun de mes collègues sans doute.

Je n'entrerai pas dans le détail des questions que soulève le discours à l'étude. Mes observations seront d'ordre général et sans suite; pour l'instant, je ne puis promettre qu'elles s'enchaîneront toujours avec logique.

Une certaine atmosphère entoure les délibérations d'une assemblée siégeant dans les circonstances que nous connaissons actuellement, à une époque critique de son histoire. Nous vivons dans un monde en perpétuelle évolution. Imaginons un homme intelligent et cultivé qui se serait endormi, il y a cinquante ans, nouveau Rip van Winkle et se serait éveillé hier après-midi. Quel eût été son état d'esprit à comparer le monde aperçu à son réveil avec celui qu'il connaissait quand il s'est endormi? Songez à son étonnement et à la difficulté qu'il éprouverait à s'adapter aux circonstances nouvelles. Par suite des recherches, des découvertes scientifiques, des inventions, du machinisme, de la production en séries et des méthodes de communication et de transport rapides, le monde a changé dans son essence durant la moitié du temps sur lequel porte notre mémoire. Il en est résulté des changements de mœurs et de méthodes de conduite, que ce soit dans le domaine individuel, social, politique ou international. C'est ainsi que, de nos jours, on remet en question et on soumet à l'examen le plus rigide les fondements des croyances religieuses, les règles de la conduite individuelle, les conventions adoptées par la société pour sa gouverne. Les circonstances nouvelles ont exigé un nouvel état d'esprit et de nouvelles règles de procédure, lesquels tendent inévitablement et nécessairement à déterminer la croissance de l'individu, de la société, de l'Etat.

Il en est de même des méthodes de production et de distribution, du régime du commerce, de la banque, de la finance. Dans chaque domaine de l'activité humaine, il s'est produit des circonstances nouvelles qui nécessitent une révision des moyens d'actions.

J'aborde ce sujet pour démontrer que les méthodes et les programmes politiques, qui convenaient autrefois dans les affaires nationales ou internationales, doivent être modifiées maintenant, en conformité des changements qui se sont produits et qu'il n'existe aucun prin-